



LES BESOINS DES TPE EN MATIÈRE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ARTISANAT DU BTP - ENQUÊTE NATIONALE
- 2023

OPPBTP

 **CAPEB**
L'Artisanat du Bâtiment

CNATP
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE


 **IRISST**
SANTÉ & SÉCURITÉ DES ARTISANS
DU BTP-PAYSAGE

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTENAIRE DE L'ENQUÊTE

L'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) est l'organisme de la branche du BTP en matière de prévention, santé, sécurité et amélioration des conditions de travail. Ses missions sont de conseiller, former et informer les entreprises du BTP.

Pour en savoir plus : www.preventionbtp.fr

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est représentative de l'ensemble des entreprises du Bâtiment et notamment des entreprises artisanales.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention des risques dans les entreprises artisanales du BTP, l'IRIS-ST, en partenariat avec la CAPEB, la CNATP et l'OPPBTP, a mené une enquête nationale afin d'identifier les attentes et besoins des entreprises artisanales en ce qui concerne la santé et sécurité au travail.

Cette enquête a comptabilisé 429 répondants.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ENQUÊTE

> **Les entreprises artisanales se sentent concernées par les enjeux de prévention**

> **Les entreprises artisanales ont une bonne connaissance et une bonne identification des risques professionnels**

La majorité des entreprises artisanales identifient clairement les risques professionnels qu'elles rencontrent dans le cadre de l'exercice de leur métier.

> **Les entreprises artisanales ont besoin d'aide ponctuellement sur des sujets techniques**

Les entreprises artisanales sollicitent en majorité les organismes sur des sujets techniques.

LES TROIS PRINCIPAUX BESOINS DES ENTREPRISES ARTISANALES

- 1) Besoin ponctuel sur une thématique précise
- 2) Ponctuellement lors de situation grave
- 3) Périodiquement pour m'aider à installer une démarche plus durable

LES PISTES DE RÉFLEXION

> **Promouvoir auprès des entreprises artisanales le service d'assistance en ligne proposée par l'OPPBTP**

Il serait intéressant de faire connaître ce service auprès des entreprises artisanales, qui leur donne accès à des experts qualifiés pour répondre à leurs interrogations.

> **Proposer des kits de sensibilisation par métier**

Les entreprises artisanales, souhaitent avoir des outils de communication spécifiques à leurs métiers et aux chantiers qu'elles rencontrent. Proposer ces kits de communication permettra également de promouvoir les outils de prévention proposés par l'OPPBTP et l'IRIS-ST.

> **Poursuivre l'accompagnement des entreprises artisanales sur les sujets d'hygiène sur les chantiers**

62% des entreprises artisanales estiment qu'après le COVID leurs pratiques d'hygiène ne se sont pas améliorées dans la durée. Le lancement de la campagne nationale de l'OPPBTP sur le sujet des pratiques d'hygiène va permettre de sensibiliser et accompagner les entreprises artisanales.

> **Accompagner et sensibiliser les entreprises artisanales dans l'accueil des nouveaux salariés.**

52% des entreprises artisanales ne réalisent pas d'accueil sécurité. Il est nécessaire de promouvoir l'importance des accueils sécurité et leur traçabilité

CHIFFRES CLÉS

 85%

DES RÉPONDANTS SE SENTENT CONCERNÉS PAR LES SUJETS DE PRÉVENTION

 55%

DES RÉPONDANTS CONTACTENT PRIORAIREMENT L'OPPBTP POUR LES SUJETS DE PRÉVENTION



TOP DES OUTILS SOUHAITÉS PAR LES ENTREPRISES ARTISANALES

- 1) AIDES FINANCIÈRES
- 2) KITS DE COMMUNICATION PAR MÉTIER
- 3) MODES OPÉRATOIRES POUR LEUR CHANTIER

MÉTHODE

Méthodologie

L'objectif de l'étude consiste à identifier au moyen d'un questionnaire en ligne les pratiques et comportements des artisans en matière de prévention, leurs freins ainsi que leurs attentes.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité ont été conservés pour l'analyse des résultats. Les résultats présentés sont calculés sur la base du nombre de répondants.



CIBLE

Entreprises artisanales du BTP, employant de 1 à 19 salariés et n'employant pas de salariés, adhérentes à la CAPEB ou la CNATP



PÉRIMÈTRE

France entière



MODE DE PASSATION

Enquête en ligne via mailing



PÉRIODE

Avril - Mai 2023

Une cible spécifique

Toute entreprise artisanale doit être inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles soient inscrites ou non au Répertoire des Métiers. Ainsi, afin de délimiter le champ de l'étude, le critère « taille de l'entreprise » a été défini. La fourchette de 1 à 19 salariés a ainsi été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BTP

Avec 634 971 entreprises, 692 224 salariés et 61 254 apprentis, les entreprises artisanales du bâtiment occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 99 % des entreprises du bâtiment ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel de plus de 87 milliards d'euros. * Le bâtiment est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

*chiffres clés 2023 Capéb (pour l'année 2021)

LES CHEFS D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BTP

Les chefs d'entreprise artisanales ont de nombreux rôles à jouer. En plus d'être gestionnaire, manager, s'occuper de l'administratif, être à la production sur le chantier ou dans l'atelier, ils doivent être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires, ...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

429

RÉPONDANTS

TAILLE DE L'ENTREPRISE

Nb de salariés	Nb	%
Aucun salarié	109	25%
1 à 5 salariés	177	41%
6 à 9 salariés	130	30%
10 à 19 salariés	56	13%
20 salariés et plus	14	3%
Total général	429	100%

STATUT DU RÉPONDANT

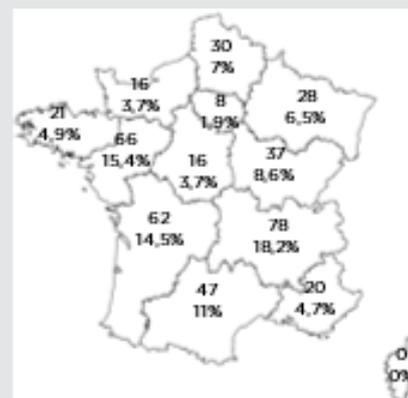
Statut	Nb	%
Chef d'entreprise	352	82%
Conjoint(e) d'artisan	39	9%
Salarié	30	7%
Autre	8	2%
Total général	429	100%

ÂGE DU RÉPONDANT

Age	Nb	%
Moins de 31 ans	6	1%
Entre 31 et 40 ans	97	23%
Entre 41 et 50 ans	160	37%
Entre 51 et 60 ans	140	33%
Plus de 60 ans	26	6%
Total général	429	100%

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

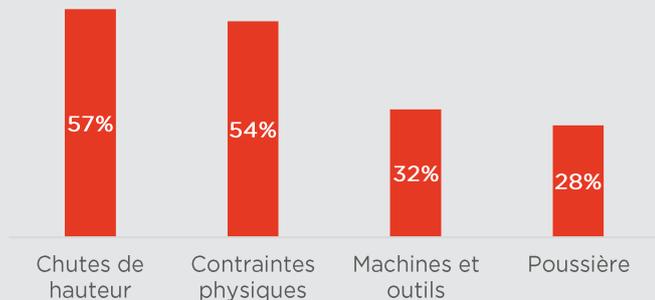
Activité(s)	Nb	%
Carrelage	7	1,6%
Charpente	24	5,6%
Couverture	38	8,9%
Électricité	48	11,2%
Maçonnerie	63	14,7%
Menuiserie	62	14,5%
Paysage	16	3,7%
Peinture-revêtements	32	7,5%
Plâtre et isolation	31	7,2%
Plomberie-chauffage	86	20%
Serrurerie métallerie	8	1,9%
Travaux publics	14	3,3%
Total général	429	100%



LA GESTION DU RISQUE DANS L'ENTREPRISE

La connaissance du risque dans les entreprises artisanales

LES PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES ARTISANALE



La majorité des entreprises a conscience des risques auxquelles elles sont soumises lors de leur activité. En effet, on constate que les risques identifiés par les entreprises sont en cohérence avec les causes principales des accidents du travail.

Zoom sur les principales causes des accidents du travail dans le secteur du BTP en 2021 (source OPPBTP):

- Près d'un accident sur deux est lié à la manutention manuelle
- 30% des accidents sont liés aux chutes : dont 15% pour les chutes de hauteur et 14% pour les chutes de plain-pied
- 13% des accidents sont liés à un outillage à main

Ces causes sont à l'origine de 94% des accidents du travail de quatre jours d'arrêt et plus.

ZOOM sur les risques par activité de travail

Suivant leur activité, les entreprises identifient différents risques professionnels.



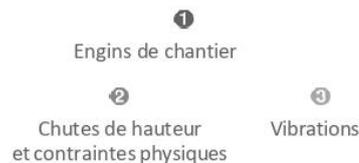
PLOMBERIE CHAUFFAGE



SERRURERIE MÉTALLERIE

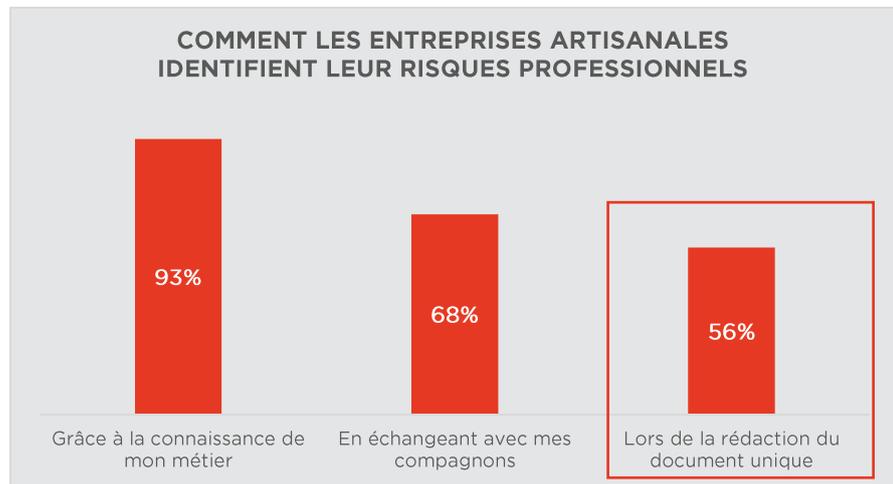


TRAVAUX PUBLICS



> La connaissance du métier au service de l'identification des risques

COMMENT LES ENTREPRISES ARTISANALES IDENTIFIENT LEUR RISQUES PROFESSIONNELS



La connaissance de leur métier est un élément primordial pour évaluer et identifier les risques professionnels qu'ils rencontrent.

L'échange et la discussion sont bien présents dans les entreprises. En effet, 68% des répondants identifient leurs risques grâce aux échanges réalisés avec leurs compagnons.

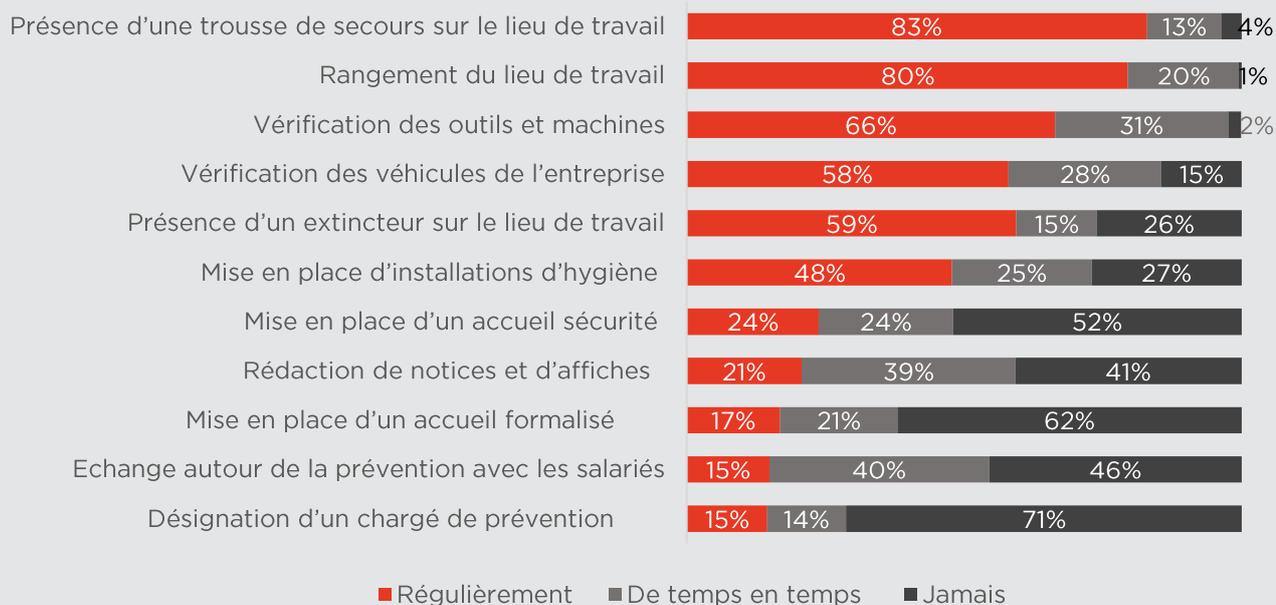


Zoom sur le document unique

Le rôle et l'intérêt du document unique apparaissent clairement. En effet, 56% des répondants identifient leurs risques lors de sa rédaction. Ces résultats sont encourageants et montrent que le document unique est un réel appui et support d'analyse pour les entreprises artisanales.

La mise en place d'actions de prévention liées à la performance de l'entreprise

LE POSITIONNEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES FACE AUX ACTIONS ORGANISATIONNELLES



La majorité des actions organisationnelles réalisées sont des opérations pour **augmenter la performance et la qualité de travail de l'entreprise**. En effet, on peut constater que **le rangement du chantier, la vérification des outils et du véhicule, la présence d'une trousse de secours, et la présence d'un extincteur sur le lieu de travail** sont des actions que réalisent régulièrement les répondants. Ces actions de prévention ont un **impact direct sur la qualité du travail et la productivité des entreprises**. Par exemple le rangement du chantier permet d'une part de limiter le risque de chute face à un obstacle d'autre part de faciliter l'accès aux chantiers pour travailler.

A posteriori, les actions telles que **la mise en place d'un accueil sécurité formalisé, la rédaction de notices et d'affiches** sont réalisées **de temps en temps, voire jamais**. Cela peut s'expliquer par le fait que ces actions dites administratives, nécessitent plus de temps en dehors des chantiers.

Dans les entreprises artisanales la fonction de chargé de prévention est réalisée par le chef d'entreprise ou par la personne en charge de l'administratif. Cette organisation peut expliquer le faible résultat obtenu pour la désignation d'un chargé de prévention (jamais à

> Les entreprises artisanales sont impliquées dans la prévention par le biais d'actions technique



66%

METTENT RÉGULIÈREMENT À DISPOSITION DU MATÉRIEL D'AIDES À LA MANUTENTION

CONTRE :
28% DE TEMPS EN TEMPS
6% JAMAIS

67%

METTENT RÉGULIÈREMENT À DISPOSITION DES MOYENS D'ACCÈS EN HAUTEUR (ÉCHAFAUDAGES...)

CONTRE :
22% DE TEMPS EN TEMPS
11% JAMAIS

55%

METTENT RÉGULIÈREMENT À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL À HAUTEUR D'HOMME (ÉTABLI)

CONTRE :
30% DE TEMPS EN TEMPS
15% JAMAIS



89%

METTENT RÉGULIÈREMENT À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

CONTRE :
9% DE TEMPS EN TEMPS
2% JAMAIS

> Les entreprises artisanales sont impliquées dans la prévention par le biais d'actions technique (suite)



39%

ACHETENT RÉGULIÈREMENT DU MATÉRIEL MOINS BRUYANT ET ÉMETTANT MOINS DE VIBRATION

CONTRE :
47% DE TEMPS EN TEMPS
14% JAMAIS



60%

CHANGENT RÉGULIÈREMENT LES OUTILS ET MACHINES OBSOLÈTES

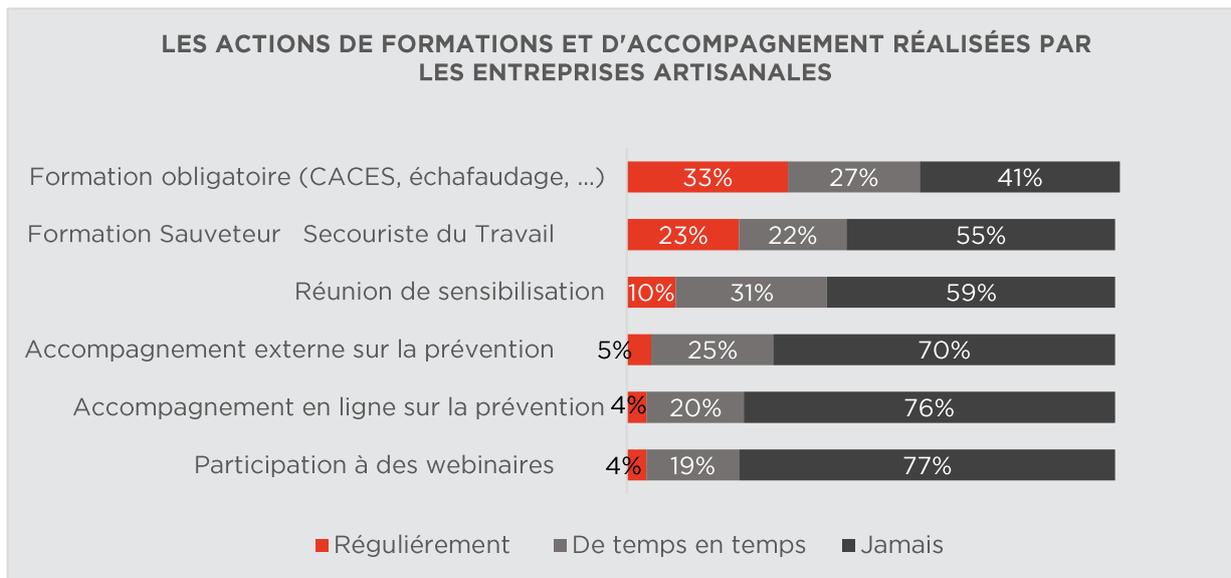
CONTRE :
35% DE TEMPS EN TEMPS
5% JAMAIS

39%

STOCKENT LES PRODUITS DANGEREUX DANS UN LOCAL ADAPTÉ

CONTRE :
27% DE TEMPS EN TEMPS
29% JAMAIS

> **Des actions organisationnelles et opérationnelles**



> **Les actions administratives réalisées par les entreprises artisanales**



76%

DES RÉPONDANTS ONT RÉALISÉ LEUR DOCUMENT UNIQUE

CONTRE :
15% EN COURS
9% NON FAIT



55%

DES RÉPONDANTS DÉLIVRENT DES AUTORISATIONS DE CONDUITE

CONTRE :
15% EN COURS
29% NON FAIT

> **Les actions administratives réalisées par les entreprises artisanales (suite)**



68%

DES RÉPONDANTS ONT RÉALISÉ L’AFFICHAGE OBLIGATOIRE DANS L’ENTREPRISE

CONTRE :
17% EN COURS
15% NON FAIT



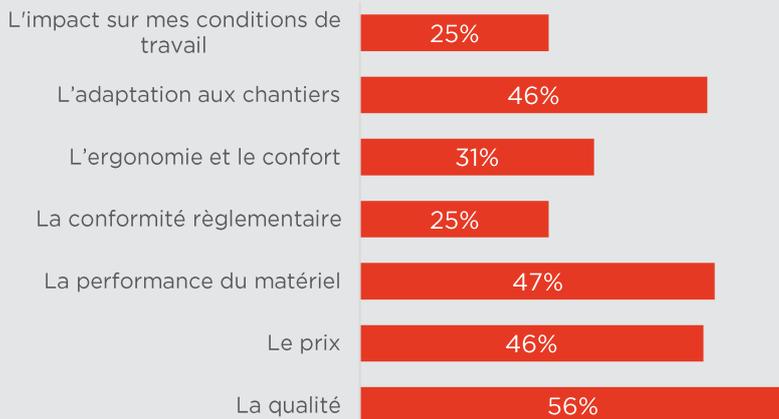
51%

DES RÉPONDANTS RÉDIGENT LE PLAN PARTICULIER DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION (PSPS)

CONTRE :
16% EN COURS
32% NON FAIT

Les principaux critères d'achat

LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS/MATÉRIELS



La majorité des entreprises artisanales sélectionnent leurs matériels/ équipements à partir de critères de performance, et de rapport qualité prix, la capacité à s'adapter à leurs chantiers. Viennent ensuite les critères liés aux confort et aux conditions de travail.

> Les critères d'achat par taille d'entreprise

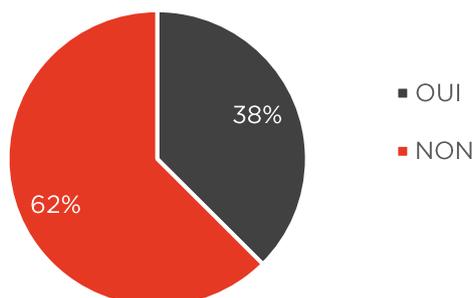
Au-delà des aspects de performance, et de rapport qualité prix, on constate que les entreprises artisanales sans salarié et les entreprises de 1 à 5 salariés intègrent l'amélioration des conditions de travail et l'ergonomie de l'outil dans leur réflexion.

QUELS CRITÈRES LES ENTREPRISES PRIORISENT LORS DE L'ACHAT OU LA LOCATION DE MATÉRIELS/ ÉQUIPEMENTS ?



L'hygiène sur le chantier après la période COVID

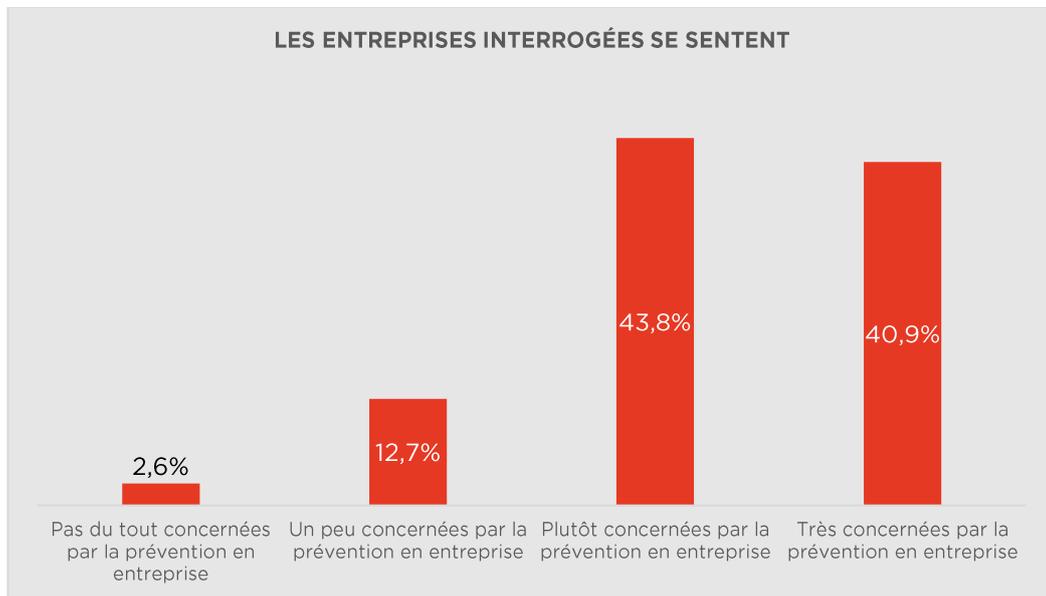
LA COVID A T ELLE AMÉLIORÉE DURABLEMENT LES PRATIQUES D'HYGIÈNE SUR LE CHANTIER



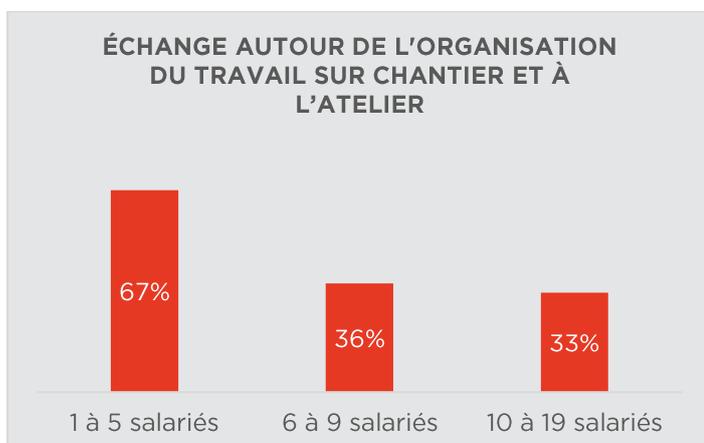
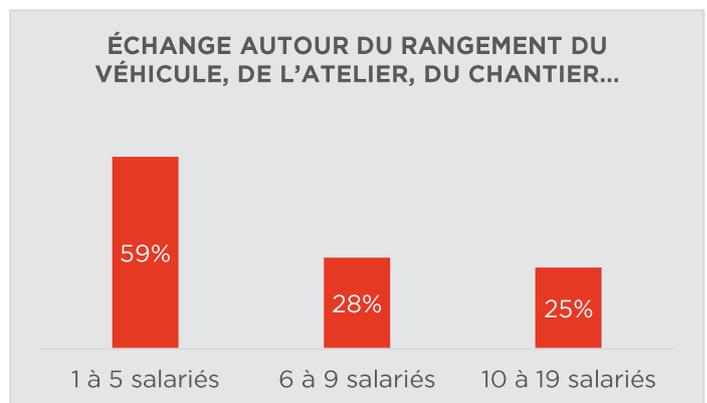
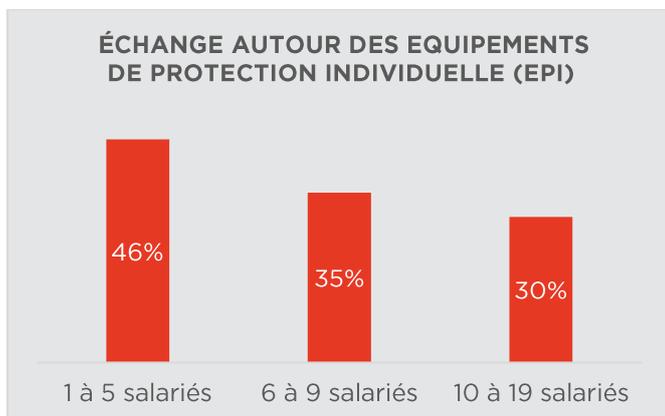
Suite à la période COVID, les pratiques d'hygiène ne se sont pas améliorées dans la durée. En effet 62% des répondants estiment que la covid n'a pas conduit à une amélioration durable des pratiques d'hygiène sur chantier. Il est donc essentiel de poursuivre l'accompagnement et la sensibilisation des chefs d'entreprise sur les sujets d'hygiène. L'OPPBT a prévu de lancer une campagne nationale de sensibilisation des pratiques d'hygiène sur chantier.

LES HABITUDES DES ARTISANS EN MATIÈRE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les entreprises artisanales concernées par les enjeux de prévention

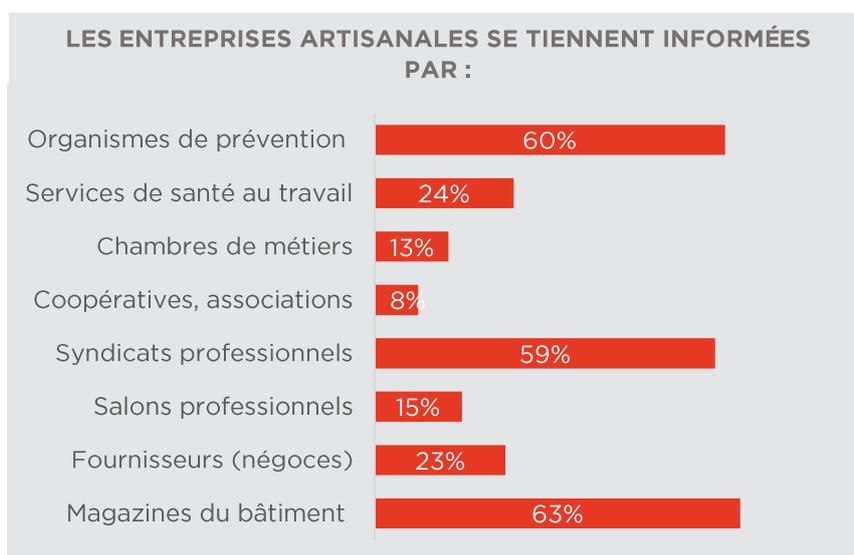
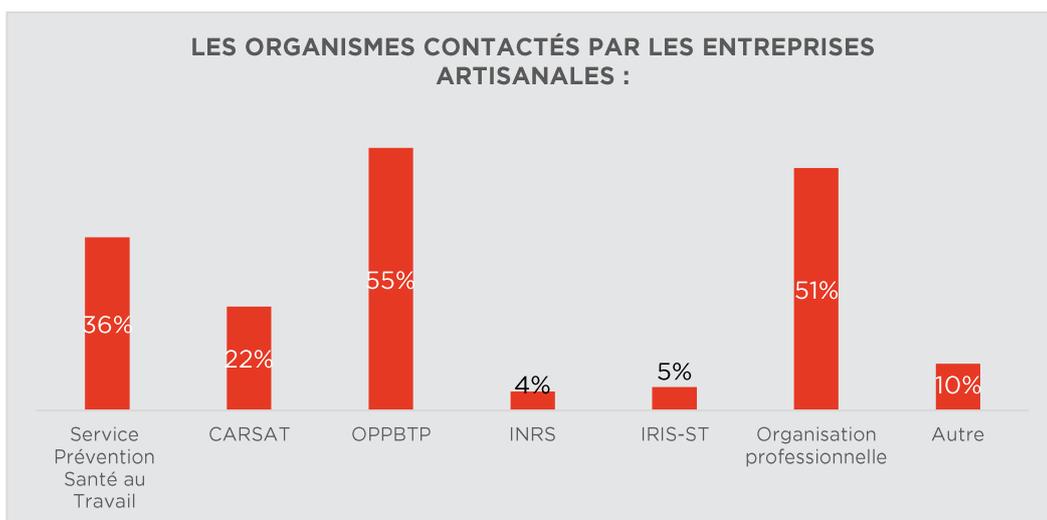
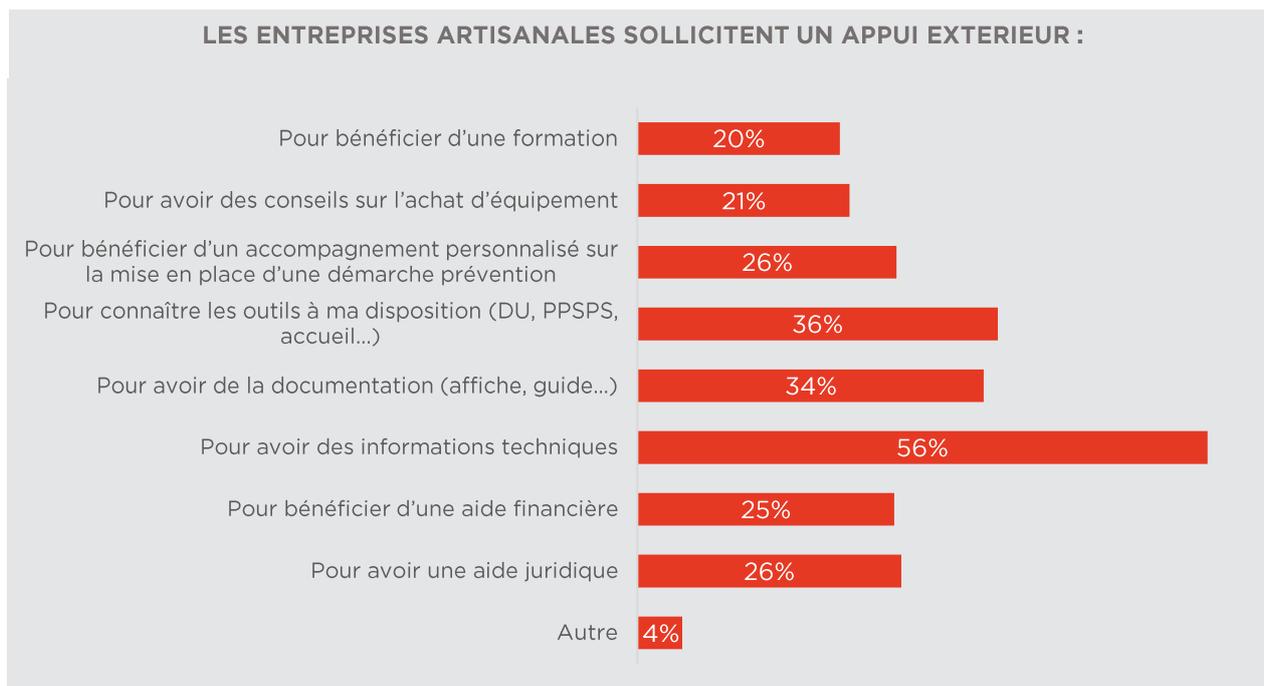


> Les échanges entre le chef d'entreprise et ses salariés



Les répondants échangent davantage sur les sujets ayant un impact direct sur la performance de l'entreprise et la qualité du travail. Ces actions de prévention sont réalisées dans l'objectif de faire fonctionner l'entreprise.

> **Les entreprises artisanales recherchent un appui**



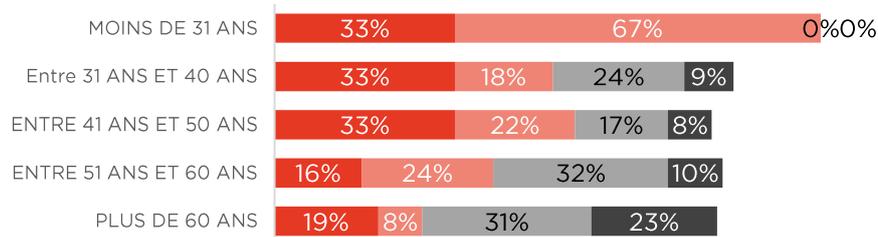
Pour répondre à un certain degré d'expertise, les entreprises artisanales se tiennent informées via les organismes de prévention, et les magazines spécialisés dans le secteur du bâtiment.

Grâce à l'enquête nous avons pu déterminer quels sont les organismes contactés prioritairement par les entreprises artisanales :

- 1) OPPBTP
- 2) Organisation professionnelle
- 3) Service de Prévention et santé au travail

Enfin, les moyens utilisés par les entreprises artisanales pour répondre rapidement aux questions de prévention sont le téléphone pour avoir une solution dans l'immédiat ou directement au bureau via leur ordinateur.

ZOOM SUR LES MOYENS UTILISÉS PAR AGE :



- Je consulte internet sur mon téléphone pour avoir une solution
- J'attends d'être au bureau pour chercher l'information sur mon ordinateur
- Je contacte mon organisation professionnelle
- J'échange avec mes collaborateurs

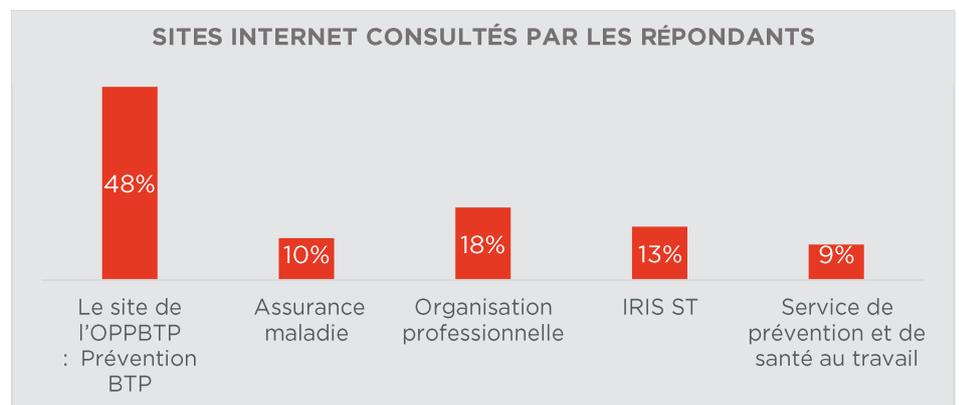
Les répondants de la tranche moins de 31 ans à 50 ans consultent leur smartphone pour avoir une réponse à leur question. Pour les moins de 31 ans la principale pratique étant tout de même la recherche de solution sur ordinateur lorsqu'ils sont au bureau. Contrairement aux répondants de plus de 51 ans qui sollicitent davantage leur organisation professionnelle et leurs collaborateurs.

> Les outils utilisés par les entreprises artisanales

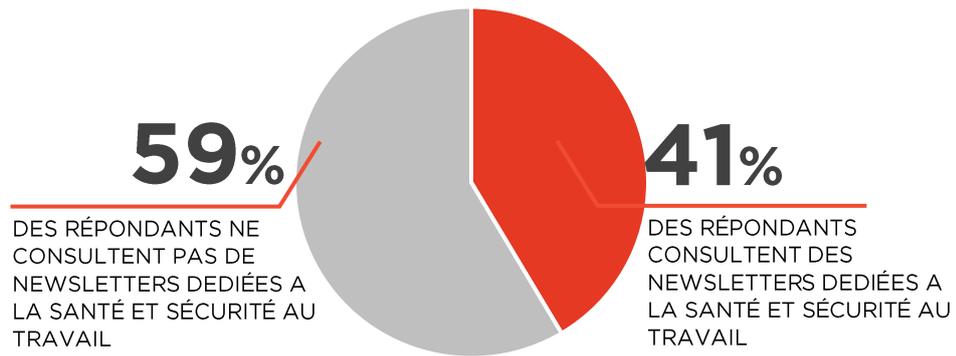
 **38%**

DES RÉPONDANTS
CONSULTENT DES SITES
INTERNET DEDIÉS A LA SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

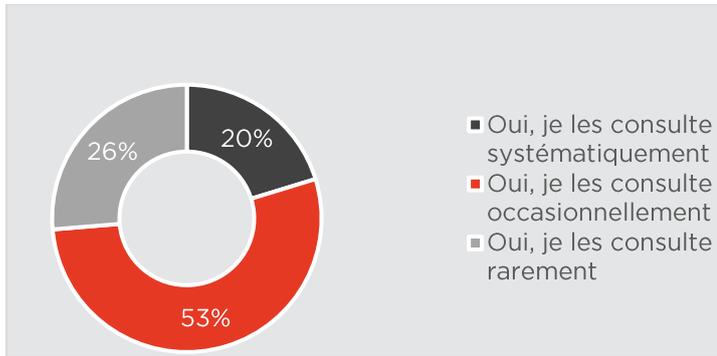
SITES INTERNET CONSULTÉS PAR LES RÉPONDANTS



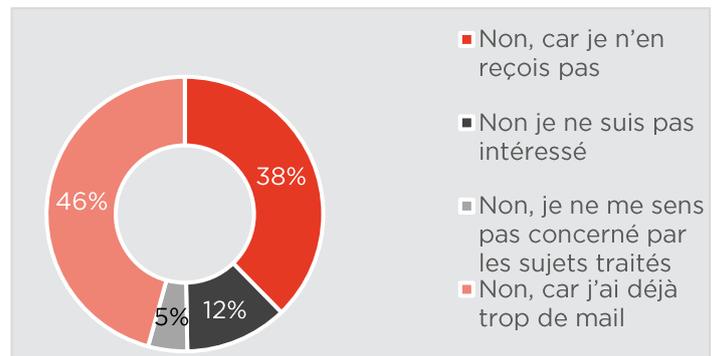
LES ENTREPRISES ARTISANALES CONSULTENT-ELLES DES NEWSLETTERS DEDIEES A LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL ?



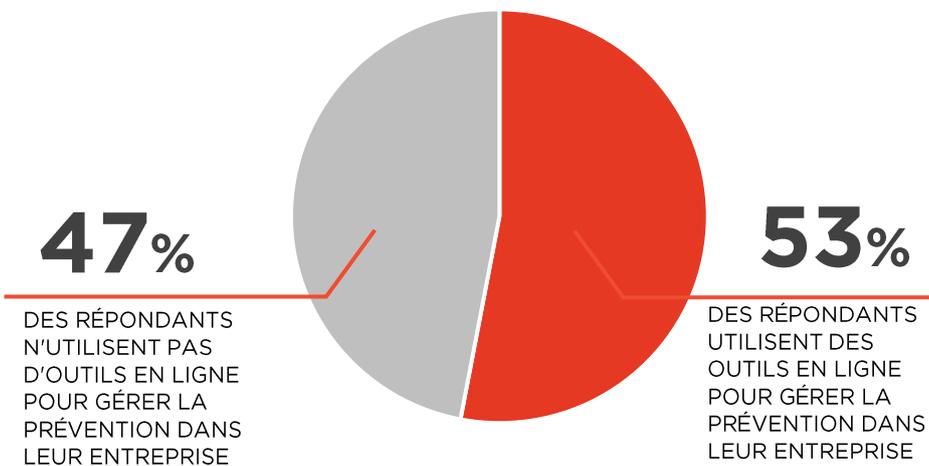
Parmi ces 41% de répondants :



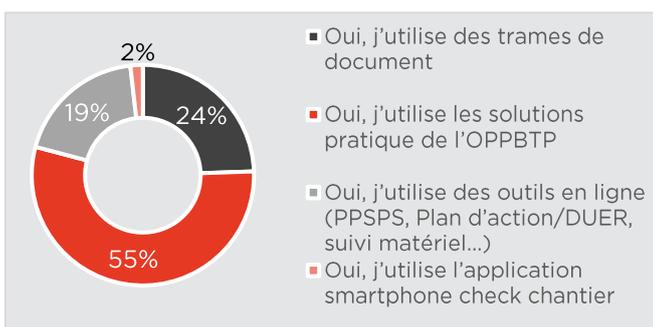
Parmi ces 59% de répondants :



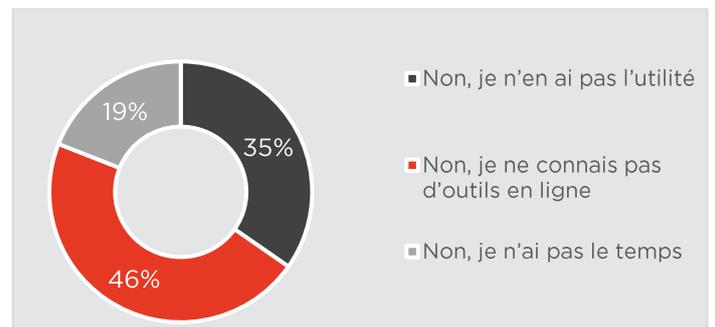
LES ENTREPRISES ARTISANALES UTILISENT-ELLES DES OUTILS EN LIGNE POUR LA PREVENTION ?



Parmi ces 53% de répondants :

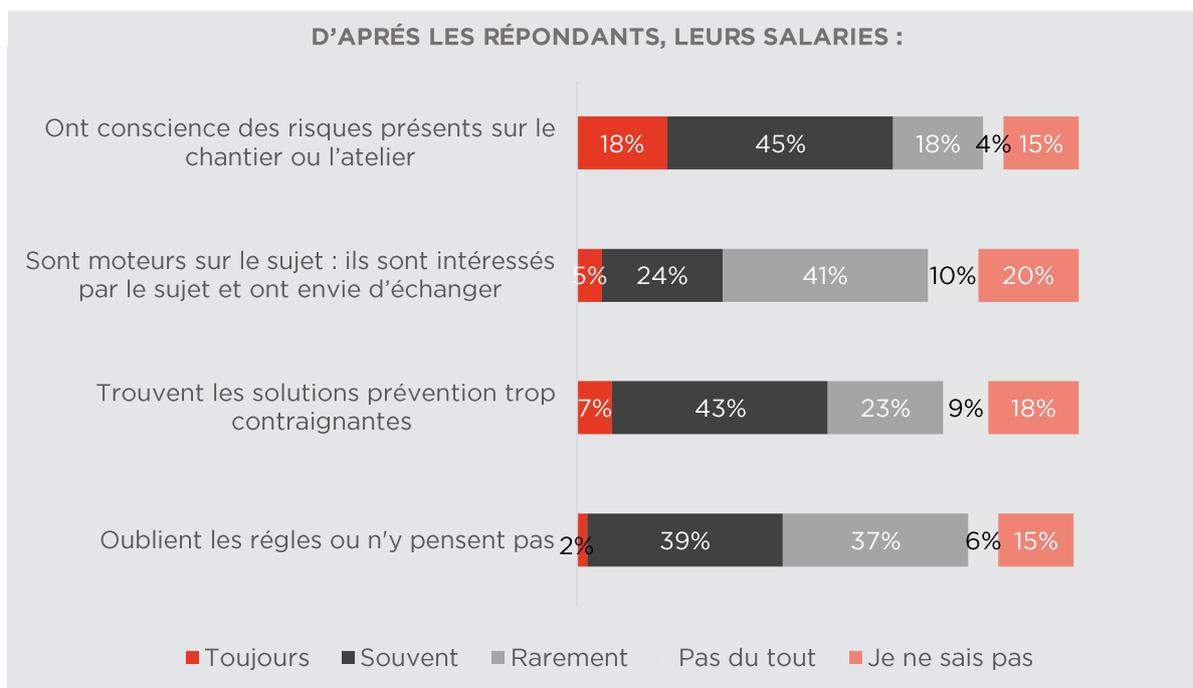
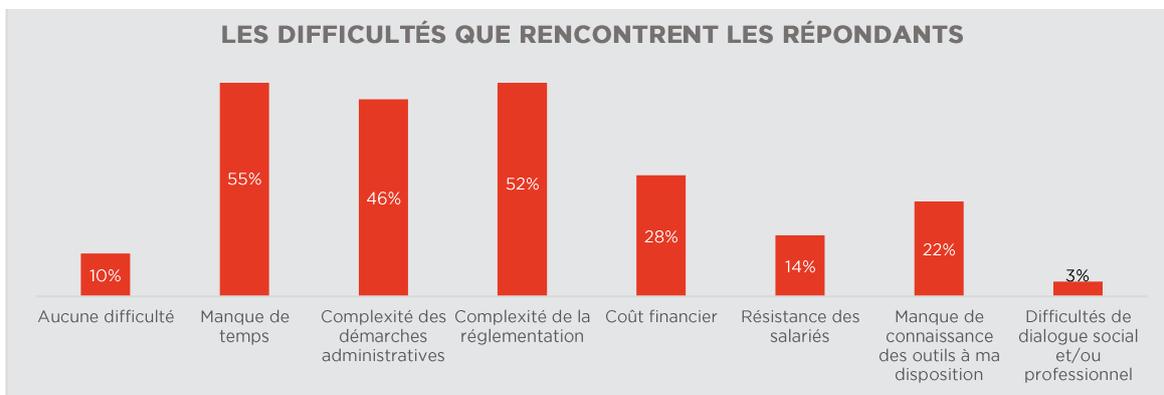


Parmi ces 47% de répondants :



LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES ARTISANALES DANS LA MISE EN PLACE DE LA PRÉVENTION

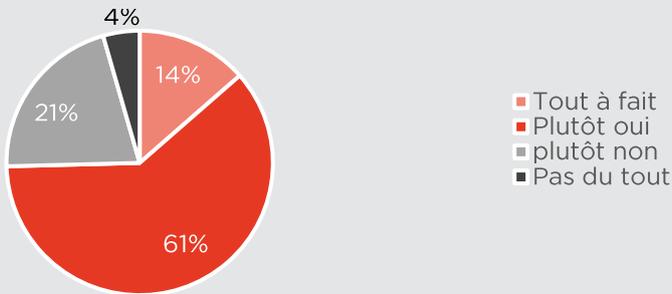
Les principales difficultés rencontrées par les répondants sont dues à un manque de temps, la complexité des démarches administrative et la réglementation.



LES BESOINS DES ARTISANS EN MATIÈRE DE SANTÉ SÉCURITÉ

Accompagner les entreprises artisanales

LES RÉPONDANTS SONT-ILS SUFFISAMMENT INFORMÉS SUR LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ?



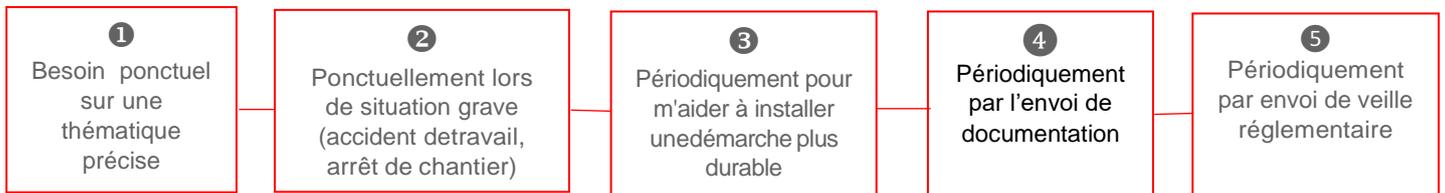
 **75%**

AU TOTAL 75% DES ENTREPRISES ARTISANALES SE SENTENT PLUTOT VOIRE TOUT À FAIT INFORMÉES PAR LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ SÉCURITÉ

> Les besoins des entreprises artisanales par ordre d'importance

Dans le cadre de l'étude, il a été demandé aux entreprises artisanales de classer 5 besoins par ordre d'importance. Ci-dessous le classement des besoins exprimés par les répondants.

Les chefs d'entreprises souhaitent être accompagnés



LES OUTILS QU'AIMERAIENT AVOIR LES ENTREPRISES ARTISANALES POUR FACILITER LA GESTION DE LA PRÉVENTION DANS LEUR ENTREPRISE

